



## **Communiqué de Presse du 20 mars 2020**

Depuis lundi le président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise réunit très régulièrement par conférence téléphonique les différents opérateurs de mobilité afin de garantir la continuité du service public ainsi que la protection des usagers et personnels dans cette période de crise sanitaire.

Chaque jour le plan de transport est adapté pour s'ajuster aux besoins tout en veillant à la rigueur des mesures sanitaires mises en place.

Aujourd'hui Métrovélo et Citiz renforcent l'adaptation de leurs services avec des mesures dédiées aux personnels soignants afin de faciliter leurs déplacements.

Métrovélo a mis en place une permanence téléphonique au 04.76.85.08.94 et une adresse email : [metrovelo2020@hotmail.com](mailto:metrovelo2020@hotmail.com) pour permettre aux personnels des professions médicales et autres services à vocation sanitaire de réserver un vélo. Cette réservation permet de recueillir les informations nécessaires à la préparation d'un vélo et de convenir des modalités et d'un rendez-vous pour son retrait à l'agence Métrovélo Gare. Plus de renseignements sur [www.metrovelo.fr](http://www.metrovelo.fr)

Citiz maintient son service 7j/7J / 24h/24h et met en place un tarif spécial (facturation au kilomètre uniquement soit 0,37euros par km carburant compris). Les professionnels de santé qui veulent avoir accès à ce service sont invités à contacter Citiz au 04.76.24.57.25 (de 9h-12h30 et 13h30-17h30) ou via l'adresse email : [alpes-loire@citiz.fr](mailto:alpes-loire@citiz.fr)

Le président du SMMAG tient à remercier tous les personnels des différents opérateurs , qu'ils soient sur la partie visible du service, dans les ateliers de maintenance ou bien dans les services administratifs, pour leur professionnalisme et leur dévouement.